



# Assemblée générale

Distr. générale  
8 janvier 2014  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

Groupe de travail sur la question des droits de l'homme  
et des sociétés transnationales et autres entreprises

Sixième session

25-29 novembre 2013

## Résultats de la sixième session du Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

GE.14-10098 (F) 070214 130214



\* 1 4 1 0 0 9 8 \*

Merci de recycler



## I. Résumé

1. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a tenu sa sixième session du 25 au 29 novembre 2013 à Genève. Durant la session, le Groupe de travail a examiné les questions suivantes:

a) Les derniers préparatifs du deuxième Forum sur les entreprises et les droits de l'homme en décembre 2013 à Genève;

b) Le premier Forum régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes qu'il a coorganisé avec le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Gouvernement colombien en août 2013<sup>1</sup>;

c) L'actualité mondiale en ce qui concerne la question des entreprises et les droits de l'homme;

d) La résolution du Conseil 22/29; et

e) Les méthodes de travail et l'engagement avec des partenaires.

2. Au cours de sa sixième session, le Groupe de travail s'est réuni avec les représentants des États membres et des organisations, notamment l'Institut des Nations Unies pour le développement social, l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier, la plate-forme ACCESS Facility, l'Institut danois des droits de l'homme, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques ainsi qu'un consultant indépendant.

3. Le Groupe de travail a également rencontré de façon informelle des représentants de la Fondation Friedrich Ebert Stiftung, du Comité des droits économiques, sociaux et culturels, du Comité d'experts de l'application des conventions et recommandations de l'Organisation internationale du Travail et de l'Organisation internationale des employeurs.

## II. Coopération avec les partenaires et les organisations concernées

4. Le Groupe de travail a tenu une réunion avec le Groupe des collaborateurs pour la question des entreprises et des droits de l'homme, composé d'États membres et d'États observateurs intéressés du Conseil des droits de l'homme. Il a fait rapport sur son programme d'activités pour 2013, et notamment présenté son rapport thématique à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans le contexte des activités commerciales qui ont une incidence sur les peuples autochtones. Le Président du Groupe de travail a souligné qu'il avait non seulement présenté le rapport du Groupe de travail à l'Assemblée générale, mais aussi participé en tant que membre d'un Groupe d'experts à une manifestation parallèle organisée par le Service international pour les droits de l'homme et la Mission permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies sur un projet de développement à grande échelle et le rôle, la protection et la participation efficaces des défenseurs des droits de l'homme, conjointement avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Margaret Sekagya<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour de plus amples informations, voir [www.ohchr.org/en/Issues/Business/Forum/Pages/2013LACRegionalForumBusinessandHumanRights.aspx](http://www.ohchr.org/en/Issues/Business/Forum/Pages/2013LACRegionalForumBusinessandHumanRights.aspx).

<sup>2</sup> Pour de plus amples informations, voir [www.ishr.ch/sites/default/files/documents/the\\_role\\_protection\\_and\\_effective\\_participation\\_of\\_defenders\\_in\\_development\\_final.pdf](http://www.ishr.ch/sites/default/files/documents/the_role_protection_and_effective_participation_of_defenders_in_development_final.pdf).

5. Le Groupe de travail a également fourni des informations sur les lettres d'allégation qu'il avait publiées<sup>3</sup>; les activités des membres du Groupe, en particulier les réunions et les ateliers de 2013 que ceux-ci avaient organisés et auxquels ils avaient participé dans le cadre des efforts déployés pour diffuser les Principes directeurs et les inscrire dans une stratégie globale de gouvernance<sup>4</sup>; et ses divers projets visant à encourager la mise en œuvre globale des Principes directeurs<sup>5</sup>. Le Groupe de travail a également indiqué que la majorité des allégations concernant des violations des droits de l'homme liées aux activités des entreprises qu'il avaient reçues concernent des problèmes qui se posent dans les régions de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie-Pacifique; alors que plus de la moitié des invitations qu'il reçoit pour animer des réunions et y participer émanent d'organisations établies dans le Groupe des pays d'Europe occidentale et autres. Le Groupe de travail a également donné un aperçu de ses projets visant à fournir une assistance et des conseils pour aider les États à mettre au point des plans d'action nationaux aux fins de la mise en œuvre des Principes directeurs, et il a fait référence au document d'information qu'il avait établi pour la session préalable au Forum destiné aux États<sup>6</sup>. Le Groupe de travail a également souligné que le rôle des entreprises dans le programme de développement pour l'après-2015 et les objectifs de développement durables doivent être fondés sur les Principes directeurs<sup>7</sup>.

6. Le Groupe de travail a également communiqué une mise à jour des préparatifs en vue du Forum annuel prévu en décembre 2013 et des informations sur le premier Forum régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenu en août 2013. Il a rappelé que le programme du Forum annuel avait été minutieusement établi afin d'encourager un dialogue multipartite et de veiller à ce que l'accent soit mis sur les trois piliers des Principes directeurs («protéger, respecter et réparer») ainsi que sur différentes pratiques, tendances, difficultés et perspectives sectorielles. Le Groupe de travail a exposé son niveau d'engagement avec les parties prenantes au Forum régional, et souligné la neutralité affichée par le Forum qui avait permis à tous les participants d'examiner des questions affectant l'Amérique latine et les Caraïbes, telles que l'impunité, les conséquences commerciales sur les terres et l'environnement, et les questions relatives aux pratiques et politiques sécuritaires menées par les entreprises.

7. Ayant mis l'accent sur la mise en œuvre des Principes directeurs au niveau régional, le Groupe de travail a tenu des réunions avec les États au sein des groupes régionaux auxquels ils appartiennent à l'ONU pour débattre des activités régionales visant à mettre en œuvre et diffuser les Principes directeurs, et des difficultés rencontrées sur le terrain.

8. Le Groupe de travail a rencontré le Représentant permanent de l'Équateur auprès de l'ONU, Luis Gallegos Chiriboga, pour donner suite à une invitation à participer à un atelier de deux jours organisé par la Mission permanente de l'Équateur au cours de la vingt-cinquième session du Conseil, les 11 et 12 mars 2014 à Genève.

<sup>3</sup> On trouvera des renseignements dans les rapports des procédures spéciales; voir A/HRC/24/12 pour l'actualité récente.

<sup>4</sup> Informations disponibles à l'adresse [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGEventsStatements.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGEventsStatements.aspx).

<sup>5</sup> Le Groupe de travail a publié un document qui donne une vue d'ensemble des activités prévues par son mandat et indique comment il s'engage dans des initiatives et projets dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme et comment il les soutient. Voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/ActivitiesAndEngagement.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/ActivitiesAndEngagement.aspx).

<sup>6</sup> Disponible à l'adresse [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Forum/Pages/PreForumsessionforStates.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Forum/Pages/PreForumsessionforStates.aspx).

<sup>7</sup> Voir «Equality or bust for post-2015 global development goals – UN rights experts», communiqué de presse, 21 mai 2013. Disponible à l'adresse [www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13342&LangID=E](http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=13342&LangID=E).

9. Les membres du Groupe de travail ont tenu des débats sur la participation de celui-ci à des événements spécifiques<sup>8</sup>, et sur un certain nombre de questions et projets relatifs à son mandat<sup>9</sup>. Le Groupe de travail a tenu des réunions avec: l'Institut des Nations Unies pour le développement social et un consultant indépendant chargé d'examiner l'incidence des pressions exercées par les entreprises sur les droits de l'homme; le mécanisme ACCESS Facility sur son projet de recherche conjoint avec le Groupe de travail portant sur les résultats des mécanismes de plainte extrajudiciaires; l'Institut danois des droits de l'homme, en ce qui concerne les efforts du Groupe de travail pour élaborer un modèle de visite de pays et contribuer au projet de plans d'action nationaux; l'Organisation pour la coopération et le développement économiques en Europe pour ce qui est de la collaboration aux fins de la mise en œuvre des Principes directeurs dans le secteur financier et la convergence entre les mécanismes de plainte extrajudiciaires; l'Initiative du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux relatifs aux droits de l'homme et les questions financières; ainsi qu'avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) sur son initiative visant à examiner les moyens de renforcer l'accès à des voies de recours en cas de violations graves des droits de l'homme.

10. Compte tenu de l'augmentation du nombre des demandes présentées au Groupe de travail et de leur diversité, les membres ont examiné la nécessité d'axer la stratégie du Groupe sur la prise en compte des préoccupations relatives à l'impunité qui a cours et à la lenteur des progrès accomplis par certains pays et entreprises pour mettre en œuvre les Principes directeurs. Le Groupe de travail a réaffirmé la valeur et la légitimité des Principes directeurs, tout en reconnaissant la nécessité d'exhorter les entreprises et les États à s'engager davantage à mettre en œuvre les Principes en question. Il a aussi examiné la nécessité d'éviter de politiser de nouveau la question des entreprises et des droits de l'homme.

11. Dans le cadre de ses diverses activités et projets, le Groupe de travail a continué d'intégrer une perspective de genre conformément au paragraphe 6 f) de la résolution 17/4. Il a souligné en particulier que les vulnérabilités propres aux femmes ont été prises en compte dans son rapport sur les peuples autochtones à l'Assemblée générale (A/68/279); et que des perspectives de genre ont été intégrées dans l'organisation des Forums régionaux et annuels.

### **III. Deuxième Forum annuel sur les entreprises et les droits de l'homme (2-4 décembre 2013, Genève)**

12. Le Groupe de travail a examiné les derniers préparatifs du deuxième Forum annuel sur les entreprises et les droits de l'homme avec le secrétariat<sup>10</sup>. Il a cherché à prendre en considération les enseignements qui ont été tirés du Forum de 2012 et des réactions des participants, tout en étant conscient que divers groupes de parties prenantes peuvent avoir des attentes différentes. Le Groupe de travail a décidé de créer davantage de possibilités d'interaction entre les parties prenantes et les associations professionnelles, tout en consacrant, en marge du Forum, des séances à l'apprentissage par les pairs et à la coordination au sein des groupes de parties prenantes. Le Groupe de travail avait cherché

<sup>8</sup> Pour de plus amples renseignements sur les événements, déclarations, et activités de diffusion voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGEEventsStatements.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGEEventsStatements.aspx).

<sup>9</sup> Pour de plus amples informations sur les activités prescrites par les organes délibérants et la collaboration avec d'autres instances dans le domaine des entreprises et des droits de l'homme, voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/ActivitiesAndEngagement.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/ActivitiesAndEngagement.aspx).

<sup>10</sup> Pour de plus amples informations sur le deuxième Forum annuel, voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Forum/Pages/2013ForumOnBusinessandHumanRights.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Forum/Pages/2013ForumOnBusinessandHumanRights.aspx).

à intégrer le plus possible de suggestions reçues, tout en notant que le temps limité dont disposait le Forum ne lui permettait pas de répondre à toutes les demandes. Il a mis l'accent sur certains principes essentiels qui ont orienté les préparatifs du Forum annuel de 2013.

13. Premièrement, le Groupe de travail avait décidé qu'il devait ressortir du programme du Forum que la meilleure manière de remédier aux difficultés inhérentes à la question des entreprises et des droits de l'homme était de mettre l'accent sur les trois piliers des Principes directeurs («protéger, respecter et réparer») et de veiller à les mettre en œuvre comme un objectif unique. Le Groupe de travail a confirmé qu'il s'était engagé à adopter une approche équilibrée comme le meilleur moyen de progresser, et à prévenir et éviter la politisation éventuelle de la question parmi les parties prenantes. Il a également souligné l'importance de garantir un dialogue et une contribution multipartites pendant le Forum. Tout en garantissant que la plupart des groupes d'experts du Forum prennent en compte une dimension de chaque pilier, le Groupe de travail a veillé à ce que chaque groupe comprenne, dans la mesure du possible, des orateurs issus des États, des entreprises, de la société civile et des parties prenantes touchées.

14. Deuxièmement, le Groupe de travail a continué de préconiser et de suivre l'approche multipartite à l'égard du dialogue et du pragmatisme fondé sur des principes, ce qui a permis à la communauté internationale de progresser vers l'élaboration d'une norme mondiale indispensable relative à une composante clef de la conduite des entreprises – à savoir leur impact sur les populations. Le programme du Forum visait à refléter cette approche.

15. Troisièmement, le Groupe de travail a également décidé de s'engager avec les parties prenantes au niveau régional, en particulier les États, les institutions financières et les banques de développement régionales, les commissions des droits de l'homme, les associations d'entreprises régionales, la société civile et les parties prenantes concernées, ainsi que des initiatives multipartites régionales, dans l'objectif d'atteindre de nouveaux publics, de rechercher des ouvertures et de tirer des enseignements quant aux défis et perspectives liés à la mise en œuvre des Principes directeurs sur le terrain. Le Groupe de travail avait décidé que la priorité accordée au niveau régional deviendrait également l'un des thèmes du Forum de 2013.

16. Quatrièmement, le Groupe de travail a souligné qu'il était temps de redoubler d'efforts afin qu'il y ait davantage d'entreprises et d'États qui mettent en œuvre les Principes directeurs par le biais de modèles de responsabilisation structurés, que ce soit au moyen de la réglementation, de pactes sectoriels, d'initiatives multipartites de nouvelle génération ou de tout autre moyen. L'établissement d'un fonds dédié au renforcement des capacités permettrait à toutes les parties prenantes d'avancer en se fondant sur des connaissances techniques solides accessibles à tous.

17. Cinquièmement, et en vertu de son mandat qui prévoit d'accorder une attention spéciale aux personnes qui se trouvent dans une situation vulnérable, le Groupe de travail avait décidé que le Forum devrait souligner l'incidence des activités des entreprises sur les peuples autochtones, les enfants et les travailleurs migrants. La prise en compte de la problématique homme-femme a également éclairé la prise de décisions concernant le Forum.

18. Le Groupe de travail a souligné que le secrétariat du Forum avait reçu des ressources financières pour financer la participation de 43 représentants de pays et groupes de parties prenantes sous-représentés au Forum annuel.

#### **IV. Forum régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (août 2013)**

19. Le Groupe de travail a décidé de tenir des forums régionaux pour avoir des contacts directs avec les parties prenantes dans les régions du monde concernées afin d'en apprendre davantage sur les pratiques mises en œuvre localement et les défis qui se posent et promouvoir davantage les Principes directeurs au niveau régional. Le Groupe de travail a discuté du premier Forum régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qu'il a coorganisé avec le Bureau régional du PNUD pour l'Amérique latine et les Caraïbes et le Gouvernement colombien, et qui s'est tenu en Colombie en août 2013. Le Groupe de travail a souligné que les résultats du Forum régional éclaireraient des débats qui se tiendraient lors du Forum annuel à Genève, du 2 au 4 décembre 2013.

20. Le Groupe de travail a noté que sur 415 personnes enregistrées en provenance de 17 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (en sus des participants extrarégionaux), 41 % étaient issus d'une organisation de la société civile, 28 % d'entreprises, 12 % de gouvernements et 19 % d'organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales étatiques et non étatiques, d'institutions nationales des droits de l'homme, de syndicats et d'initiatives multipartites. Le Groupe de travail s'est félicité que des représentants de 27 pays aient participé à ce dialogue régional sans précédent. Cette dynamique, qui consiste à créer des réseaux générateurs de changement, est indispensable.

21. Le Groupe de travail a noté que le Forum régional offrait des perspectives de renforcement des capacités aux professionnels et à la société civile, un lieu d'échange pour identifier des questions pratiques sur les entreprises et les droits de l'homme dans la région, ainsi que la possibilité d'examiner de nouvelles pratiques novatrices visant à gérer l'impact des entreprises et permettre le développement équitable en tenant compte des droits de l'homme.

22. Le Groupe de travail a identifié des possibilités pratiques de suivi, ce qui devrait encourager des dialogues respectueux et constructifs sur la manière de garantir la protection et le respect des droits de l'homme dans le contexte des activités commerciales grâce à la mise en œuvre des Principes directeurs à l'échelle locale. Le suivi réalisé par le Groupe de travail comprenait des visites de ses membres au Guatemala et au Costa Rica en 2013, des réunions avec les représentants de l'Organisation des États américains et de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, un engagement accru avec le PNUD sur la manière d'intégrer les Principes directeurs dans ses travaux, ainsi qu'un engagement direct avec un certain nombre d'autres organisations qui ont participé au Forum régional.

23. Le Groupe de travail espère organiser un forum régional analogue en Afrique courant 2014, et continuera à mobiliser des fonds et un appui dans cette optique.

#### **V. Activités prévues pour 2014**

24. Le Groupe de travail a débattu de son prochain rapport qu'il présentera à la vingt-sixième session du Conseil en 2014, et a décidé qu'en 2014 son rapport annuel à l'Assemblée générale porterait sur des considérations relatives à l'élaboration de plans d'action nationaux pour la mise en œuvre des Principes directeurs.

25. Le Groupe de travail a publié des informations sur ses visites de pays sur la page Web qui lui est consacrée<sup>11</sup>. Il annoncera son programme de visites pour 2014 dès qu'elles seront confirmées par les États concernés.

26. Le Groupe de travail tiendra sa septième réunion à Genève du 17 au 21 février 2014.

## **VI. Président et Vice-Président**

27. À la fin de la sixième session, Alexandra Guáqueta a été nommée Présidente et Michael Addo Vice-Président du Groupe de travail.

---

---

<sup>11</sup> Voir [www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGCountryVisits.aspx](http://www.ohchr.org/EN/Issues/Business/Pages/WGCountryVisits.aspx).